

ALERTE PRESSE

Fleurance, le 21 février 2022

Le Crédit Coopératif, banque des transitions, renforce sa présence auprès des acteurs bio du territoire avec son client Ethiquable

Connu pour son soutien en faveur des transitions sociales et environnementales, le Crédit Coopératif prouve une nouvelle fois son engagement auprès des acteurs du bio et du territoire gersois. Ethiquable, entreprise coopérative spécialisée dans le commerce bio et équitable, achève une opération de financement sans précédent.

Après avoir ouvert en août 2021 à Fleurance (Gers) une chocolaterie entièrement consacrée à la production de chocolat équitable et bio, Ethiquable poursuit ses investissements. Le Crédit Coopératif soutient la société coopérative de production (Scop) depuis sa création en 2003 dans ses projets de développement. Dans le cadre de ce nouveau programme d'investissements d'un montant de 10 millions d'euros, Ethiquable a souscrit un PPR (prêt participatif relance¹), des crédits à moyen et long terme classiques, mais également de titres participatifs² souscrits auprès d'investisseurs solidaires afin de poursuivre l'expansion de leurs activités.

« Le Crédit Coopératif nous soutient depuis le début de notre aventure coopérative. Ils nous ont accompagnés à toutes les étapes de notre développement : à la création, au quotidien, pendant les moments difficiles, et maintenant sur une phase de fort développement. Le fait que nous partagions les mêmes valeurs (coopération, solidarité, engagement social fort, respect des humains et de l'environnement) crée un climat de confiance essentiel entre nous. Nous sommes fiers d'avoir le Crédit Coopératif à nos côtés lors du premier projet, en France, de création d'une chocolaterie 100% bio et 100% commerce équitable », précise Stéphane Comar, co-fondateur d'Ethiquable.

« Le projet d'entreprise défendu par Ethiquable est unique par son caractère social et environnemental. Son désir d'impact local est incontestable ! Des valeurs communes que nous partageons depuis la création de l'entreprise. Nous sommes très fiers de soutenir une nouvelle fois le développement de cette ambitieuse coopérative qui illustre l'équilibre du développement durable », commente Christian Martinez, délégué général Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur du Crédit Coopératif.

[Découvrir en vidéo le projet d'Ethiquable](#)

¹ Le prêt participatif Relance (PPR) est un outil mis en place par l'Etat, pour les entreprises ayant des projets de développement. Il renforce la solidité financière de l'entreprise en apportant un financement long qui s'insère dans la structure de financement entre les fonds propres et la dette, et n'est pas dilutif.

² Les titres participatifs constituent une solution de financement à destination des coopératives, dont les SCOP, d'obtenir des quasi fonds-propres. Il s'agit d'obligations subordonnées sans date d'échéance certaine, c'est-à-dire de dettes à moyen ou long terme. Lorsqu'une entreprise émet un titre, elle s'engage donc à rembourser l'argent mis à disposition par les investisseurs majoré d'intérêts.

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque engagée au service des transitions environnementales et sociales. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs de l'économie réelle. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté à 100% par ses clients : les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations, les organismes d'intérêt général et les mouvements qui les représentent. Ils cumulent ainsi la double qualité de client et de sociétaire. Grâce à ses produits bancaires du quotidien, solidaires et tracés, les particuliers sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. www.credit-cooperatif.coop et www.lepouvoirdenousengager.fr



Contact presse

Marie Riou, chargée des relations presse - 01 47 24 89 17 - presse@credit-cooperatif.coop